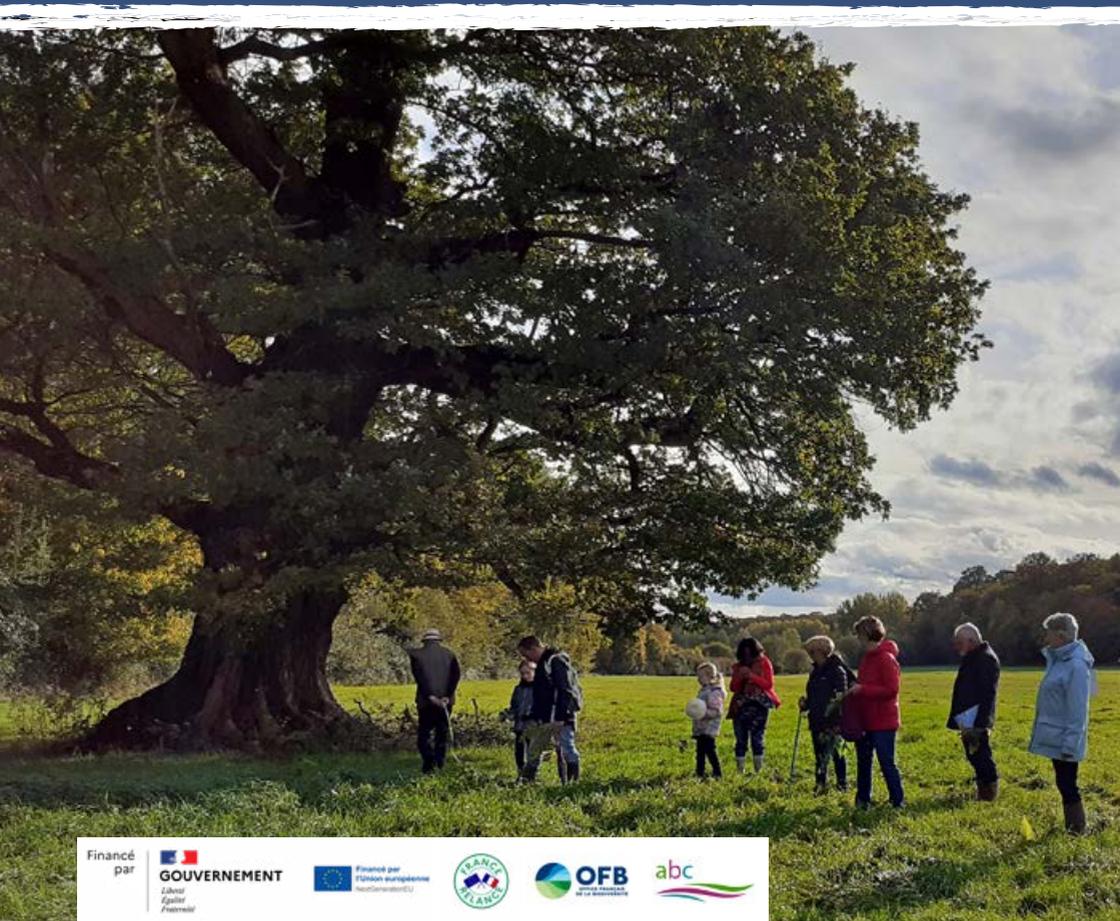


Atlas de la Biodiversité Communale

Aunay-les-Bois



Financé par

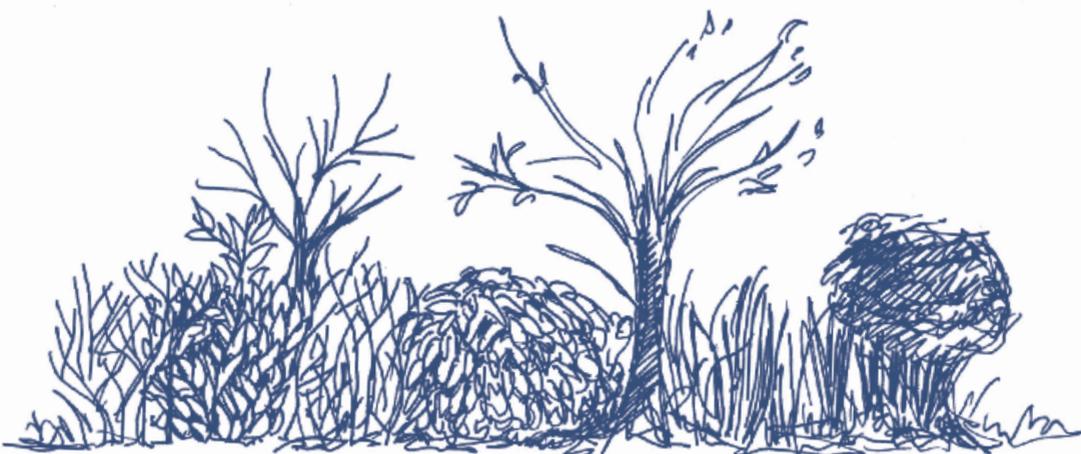


Financé par l'État



Sommaire

- 3 **La démarche des ABC, qu'est-ce que c'est ?**
- 4 **L'ABC d'Aunay-Les-Bois en quelques chiffres**
- 5 **L'ABC Vallée de la Haute Sarthe en quelques mots**
- 6 **Mobilisation citoyenne : animations et projets menés durant l'ABC**
- 8 **La sociologie au service de la biodiversité**
- 10 **Le portrait-nature de la commune :**
 - Les connaissances avant/après l'ABC
 - Les groupes de faune et flore étudiés
 - Les grands types d'habitats
 - La carte synthèse
- 20 **Et maintenant ? Une proposition de plan d'action**



La démarche des ABC : qu'est-ce que c'est ?



Lancé en 2010 par le Ministère de la Transition Écologique, les ABC sont structurés autour de trois piliers. D'une part, ils améliorent les connaissances sur la biodiversité de chacune des communes concernées. Ils le font, tant du point de vue naturaliste via des inventaires d'espèces animales et végétales, que du point de vue humain via le recueil et l'analyse des perceptions et des usages des habitants par rapport à leur environnement (activités, attachement à certains lieux, etc.). D'autre part, ils proposent une programmation d'animations (ateliers, sorties nature, conférences, formations...) pour le grand public, les scolaires, les familles, les professionnels, les élus, etc. Enfin, ils constituent pour chaque commune un outil de travail (cartes, analyses) et une aide à la décision ; par exemple dans le cadre des documents d'urbanisme.

Un ABC est par nature au service du territoire et de la biodiversité qu'il abrite.

Porté par le Parc naturel régional Normandie-Maine depuis 2021, l'ABC Vallée de la Haute Sarthe est subventionné à 80 % par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du plan de relance et 20 % par le Parc Normandie-Maine. Ce projet, ainsi que son voisin l'ABC Perseigne (également coordonné par le Parc) porte désormais à 837 le nombre d'ABC (plus de 3000 communes) sur le territoire français.

Les communes de l'ABC Vallée de la Haute Sarthe



L'ABC d'Aunay-les-Bois en quelques chiffres¹

Dans une démarche de partage des connaissances naturalistes, le Parc naturel régional Normandie-Maine a développé dans le cadre de l'observatoire du territoire, deux portails thématiques : un pour recenser la biodiversité (Biodiv' Normandie-Maine) et un pour le suivi de l'évolution du bocage. Ces outils, disponibles en ligne, sont accessibles à tous. Ils permettent, pour le premier de découvrir les espèces de la faune, de la flore et de la fonge (champignons) observées sur le territoire du Parc ces dernières années. Le second montre l'évolution du bocage en s'appuyant sur un inventaire des haies de 1945, 2000, 2010 et 2020. Il s'agit d'un état des lieux des connaissances.



▲ **Portail en ligne : Biodiv'Normandie-Maine**
<https://observatoire.parc-naturel-normandie-maine.fr/>

Autre portail en ligne : l'Observatoire de l'évolution du bocage
<https://observatoire.parc-naturel-normandie-maine.fr/cartes/evolution-bocage>

- 13** grands types de milieux naturels
- 2 558** observations naturalistes
- 900** taxons³ recensés dont 844 espèces et 36 sous-espèces
- 64** espèces protégées au niveau national
- 123** espèces menacées²
- 426** taxons³ nouvellement inventoriés
- 20** auis de recherche (16 retours d'habitants à Aunay-les-Bois)

SUR L'ENSEMBLE DES 10 COMMUNES

- 30 000** observations naturalistes
- 2 711** taxons³ recensés
- 1 358** participants aux animations (toutes actions confondues de janvier 2021 à mars 2023)
- 80** animations (minimum 6 sur chaque communes)
- 117** questionnaires sociologiques
- 13** familles participantes aux Défi-familles
- 360** enfants ont participé au différents projets, dont une centaine de scolaires.
- 2** ans de lettres d'actualités mensuelles

1 - Ces chiffres tiennent compte des inventaires menés pendant l'ABC et des données historiques. 2 - Espèces déterminantes ZNIEFF de Normandie, inscrites sur les directives Oiseaux ou Habitat (Europe), inscrites sur une des listes rouge Normandie ou en raréfaction sur le territoire pour lesquelles le Parc a une responsabilité de préservation. 3 - Ici, taxon = espèces et sous espèces.

L'ABC Vallée de la Haute Sarthe en quelques mots

Les dix communes de l'ABC abritent un grand nombre de formes de vie différentes (animaux, végétaux) et des paysages variés propices à leur développement. Ceci est une force du territoire car ces écosystèmes vont pouvoir jouer leur rôle : qualité de l'eau, de l'air, du sol, régulation de l'humidité ou de la température, équilibre entre les espèces etc. Cela favorise aussi le bien-vivre, beauté et qualité du cadre de vie, attractivité touristique, effets bénéfiques pour la santé tant physique que psychique.

Esquisse d'un portrait

Le territoire se caractérise par la présence de la Sarthe et ses affluents, qui irriguent les prairies souvent humides dans un paysage de bocage. L'élevage extensif et les prairies de fauche garantissent la pérennité des paysages typiques de la Vallée de la Haute Sarthe et de leurs écosystèmes associés. Les boisements font eux aussi partie du visage du territoire. La forêt domaniale de Bourse en est l'emblème avec sa gestion particulièrement

attentive à la faune et la flore sauvage. Le réseau de haies bocagères est encore bien visible en particulier dès lors que l'on se rapproche de la Sarthe. Il permet de nourrir, abriter et faire circuler de nombreuses espèces. Les mares et les arbres têtards, très présents sur le territoire, sont deux micro-habitats précieux pour la biodiversité.

Suite aux études, on compte 30 000 observations naturalistes sur les 10 communes, pour 2 711 taxons (espèces et sous-espèces). La moitié de la flore présente en Normandie se retrouve sur cet espace. La présence de la Loutre ou de la quasi-totalité des espèces de chauves-souris normandes est aussi remarquable. Le Courlis cendré, la Pie-grièche, ou l'Alouette lulu sont quelques oiseaux en raréfaction qui ont pu être observés ; tout comme le Triton ponctué, le Triton alpestre, ou la Rainette arboricole chez les amphibiens ou la Sangsue médicinale et le Grand capricorne chez les invertébrés.



PLACE AUX ACTIONS !

Pour continuer à bénéficier des effets positifs de cet environnement, trois axes de travail sont à mener : **préserver** l'existant, **restaurer** les milieux fragilisés et **valoriser** les richesses de la biodiversité de ce territoire.

Mobilisation citoyenne

Les animations

Les actions avec et auprès des citoyens constituaient un axe fort de cet ABC. À travers l'accompagnement ou le partenariat avec des acteurs locaux, le projet a permis de proposer au grand public un calendrier d'animations aux formats et aux thématiques variés : ateliers (cuisine, contes, poésie), sortie nature (biodiversité forestière, géologie...), conférence (trame noire, usages des plantes, richesse botanique du territoire...). Avec une moyenne de 3,5 animations par mois, l'ABC a ainsi réuni plus de 1 350 participants tous projets confondus (grand public, scolaire, autres) entre juin 2020 et mars 2023, majoritairement des familles, au profils variés en termes d'âges et de sensibilité à l'environnement.



Animation sur les arbres remarquables avec l'AFFO

Les Avis de recherche

Outre les inventaires réalisés par les experts naturalistes dans le cadre de prestations, l'ABC Vallée de la Haute Sarthe est un projet participatif où chaque citoyen peut s'il le souhaite, contribuer en transmettant des données naturalistes. Toutes ces observations permettent d'augmenter le niveau de connaissance du territoire de l'ABC.

Pour ce faire, les habitants du territoire étaient invités à envoyer au Parc des photos de faune et de flore (individus ou indices de présence) observés à leur domicile (jardin, maison, grange...) ou dans leur commune. Pour aider, si besoin est, un "Avis de recherche" a été proposé chaque mois. Les habitants ont ainsi pu transmettre environ 153 données naturalistes, dont la majorité via ces Avis de recherche. Cela représente 23 contributeurs.



Inventaire participatif de la flore à Aunay-les-Bois

Les défi-familles

Afin d'accueillir plus de biodiversité dite « ordinaire » dans les jardins, l'ABC a proposé à 13 familles volontaires de participer tout au long d'une année à 5 défis traitant de 5 thématiques : oiseaux, amphibiens, insectes, mammifères et flore. Ces rencontres leur permettaient d'apprendre des techniques d'entretien du jardin au naturel et de construire des aménagements simples pour l'accueil de la biodiversité.

Les projets scolaires

Deux écoles publiques du territoire - l'école des Trois Rives à Hauterive et l'école Maurice Gérard au Mêle-sur-Sarthe, ont bénéficié d'un projet pédagogique animé par le Parc en 2021 et 2022. Les élèves ont notamment pu mettre en place un "Coin Nature" dans leur école. Cet espace est un lieu d'expériences en lien avec la nature, l'observation de la petite faune et l'entretien d'un jardin. En 2023, de nouvelles animations ont été proposées dans chacune des écoles, cette fois-ci menées par l'AFFO (découverte de la nature dans et autour de l'école) ou Bourrache et Coquelicot (cueillette et cuisine de plantes sauvages).

L'école Saint-Joseph a pu faire participer trois classes à un projet intergénérationnel autour de la biodiversité, en lien avec la Résidence Fleurie de Coulonges-sur-Sarthe. Les enfants et les personnes âgées ont ainsi pu observer ensemble la faune autour du lac du Mêle, ou encore construire des abris pour contribuer à aménager la résidence ou l'école en faveur de la biodiversité.



Intervention scolaire : mise en place d'un Coin nature



Animation au centre de plein air du Mêle-sur-Sarthe

Les projets pédagogiques

Le Centre de plein air du Mêle-sur-Sarthe a également participé à la dynamique de l'ABC en aménageant lui aussi un Coin nature dans ses espaces extérieurs, et ce avec les enfants, au fil de plusieurs animations.

L'école de pêche elle aussi a mis en place une animation autour de la reconnaissance de la faune et la flore que l'on trouve dans les lacs et rivières.



Marche exploratoire autour du lac du Mêle-sur-Sarthe

Enquête sociologique

Quelle est la perception de la nature par les habitants ?

L'ambition de ces ABC est de pouvoir fournir aux communes un travail qui croise les enjeux de la biodiversité (issus des inventaires) avec les perceptions humaines. C'est l'axe innovant de ces ABC : mener une enquête sociologique, afin de mieux comprendre la vision qu'ont les habitants de la nature qui les entoure. Quels sont les lieux associés à la biodiversité, dans le vécu et les habitudes des habitants ? Quels seraient les lieux à valoriser, ou à protéger ? Pour répondre à cette question, il faut nécessairement prendre en compte les usages des lieux : balade, cueillette, activités sportives ou artistiques, activités de loisirs ou de tourisme, mais aussi les liens affectifs ou historiques, l'attachement ou non à tel ou tel paysage, à tel ou tel endroit. Et pour aller plus loin, les sociologues ont aussi cherché à répondre à la question : quels sont les leviers de prise de conscience ou de passage à l'action, face à la perte de biodiversité ou au changement climatique ?

C'est la structure Sociotopie qui a mené ce travail, en menant des entretiens et en diffusant et analysant les réponses à un questionnaire. 12 entretiens ont été menés, avec les acteurs et les habitants du territoire. 117 questionnaires ont été complétés, et deux ateliers ont pu avoir lieu avec le public lors d'une marche exploratoire autour du lac du Mêle-sur-Sarthe, et lors d'une soirée d'échanges ouverte à tous.



Les résultats de l'enquête sociologique

« Les représentations de la nature en Vallée de la Haute Sarthe sont liées à la nature ordinaire, c'est-à-dire la nature que les citoyens côtoient au quotidien, dans leur travail, leurs déplacements ou leur vie de tous les jours. C'est la nature qui leur est proche qui structure les représentations, notamment les lieux de pratiques de loisirs, sportives ou de contemplation.* » Par exemple, l'espèce la plus emblématique de la Vallée de la Haute Sarthe, selon des répondants, est la vache. Elle ne fait pas partie de la faune sauvage, mais fait partie des éléments quotidiens dans les paysages, et est particulièrement visible. À l'inverse, la Loutre arrive dans les espèces les moins citées, alors qu'elle est aussi présente, et représentative des paysages typiques du territoire. Seulement, peu visible et peu connue, elle n'est pas dans l'image collective de la « nature d'ici ».

En ce qui concerne les lieux associés à la nature, les éléments qui ressortent sont : le lac du Mêle (un lieu de nature ordinaire, très familier aux habitants), la forêt de Bourse et la voie verte. Le bocage ou les prairies humides, eux aussi particulièrement typiques et riches d'une faune et d'une flore plus rare et remarquable, ne sont pas ou peu cités. En effet, ce sont des zones peu accessibles et peu visibles aux habitants ou au public.

Enfin, le potager ressort comme un lieu privilégié et familier de contact avec la nature, partagé par de nombreux répondants.

* Extraits du rapport de Sociotopie



PLACE AUX ACTIONS !

- Faire connaître la faune et la flore sauvage du territoire, en s'appuyant sur les lieux familiers des habitants et des usagers (lieux de promenade, de loisirs) par des affichages, des animations.
- Ouvrir un cheminement public de promenade en bordure de prairies ou de zone humide ou bocagère. Éventuellement, le connecter à un cheminement déjà connu et existant (lac du Mêle, ou chemins de randonnées).
- Créer un support de découverte de la faune sauvage qui s'appuie sur les chemins de randonnée de la Communauté de communes (petit guide à emporter).
- Créer un support de mise en valeur de la biodiversité du territoire à destination du public (carte postale, poster).
- Animer des ateliers autour des potagers, pour créer du lien social et sensibiliser à la découverte de l'environnement.

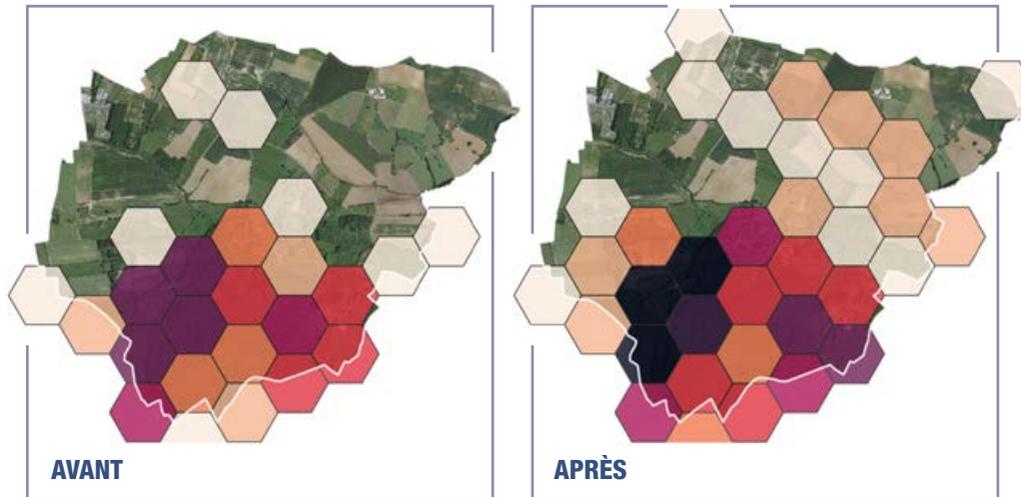
Groupes étudiés à La Loupe

Les investigations ciblées ont été réalisées par des spécialistes sur différents sites (privés et publics) de la commune. Les milieux naturels (grands types de végétation) ainsi que cinq groupes ont été plus particulièrement étudiés.

Les nombres d'espèces par groupes taxonomiques tiennent compte des inventaires 2021 et 2022 acquis durant l'ABC mais aussi des données historiques.

État des connaissances Avant / après

Couvrant une superficie de 8,53 km², regroupant 138 habitants (2020), la commune d'Aunay-les-Bois totalise 2 558 observations naturalistes et 900 taxons ont été recensés.



Nombre d'observations par maille (500 m de côté)

1-5 5-25 25-100 100-200 200-300 300-500 500-700 >700

La flore 395 espèces

Ce groupe est incontournable pour dresser le portrait nature d'une commune. La commune abrite trois secteurs à fort enjeu en ce qui concerne la fore : le bois de Montmirrel, avec de nombreuses espèces rares ou en raréfaction : l'Épipactide pourpre, l'Androsème officinale ou encore la Gesse des bois. La vallée du ruisseau d'Aunay est elle aussi remarquable, avec ses prairies humides parfois en lisière de forêt et gérée de façon extensive (sans apport d'engrais et avec un pâturage modéré). Enfin, les prairies humides de Champenou présentent un bocage bien conservé et une grande variété d'orchidées.

Par l'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO)



Orchis brûlée

Les invertébrés 352 espèces

Ce large groupe concerne toutes les « petites bêtes » : araignées, insectes (papillons, libellules, sauterelles, etc.), mais aussi les crustacés (cloportes), les myriapodes (« mille-pattes »), les escargots, limaces ou autres vers. Une prairie sèche, dite « maigre » c'est-à-dire pauvre en substances nutritives et particulièrement fleurie, au lieu dit « Le Vaurenou », abrite une faune intéressante du point de vue des invertébrés. On y trouve par exemple l'Azuré des anthyllides ou la punaise peu commune Hadrodemus m-flavum. La rareté de ce milieu sur la commune en fait un lieu notable pour la faune. Les mares forestières du bois de Montmirrel renferment aussi des raretés, telle la Sangsue médicinale, marqueur de la bonne qualité de l'eau, ou Notonecta meridionalis, qui était jusqu'alors inconnue dans l'Orne.



Azuré des anthyllides



Sangsue médicinale

Par le Groupe d'Étude des Invertébrés du Massif Armoricain (GRETIA).



Triton alpestre

Les reptiles et amphibiens 9 espèces

Parmi les reptiles, seul le lézard vivipare a été observé. Cela n'exclut évidemment pas la présence d'autres reptiles, mais encourage à poursuivre les prospections. Les espèces d'amphibiens forestiers sont bien présentes, avec notamment l'Alyte accoucheur dont le mâle a la particularité de transporter les œufs lors de la reproduction, le Triton alpestre et son ventre orange ou la Salamandre tachetée. Le cortège d'espèces bocagères est moins étoffé, ce peut-être du fait de la grande surface (presque 50% de la commune) occupée par les terres cultivées, moins propices aux habitats des amphibiens.

Par le CPIE des Collines Normandes

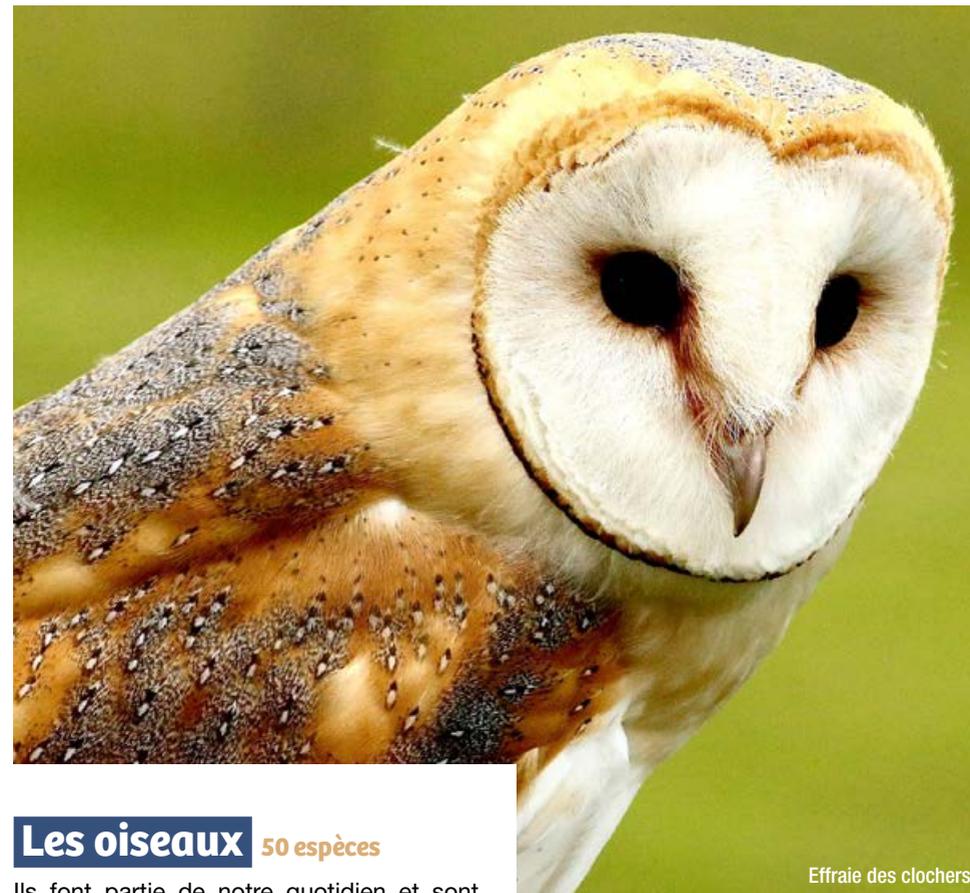
Les mammifères 34 espèces

L'étude des mammifères s'est centrée sur trois groupes : les chauves-souris, les petits mammifères aquatiques (typiques de la Vallée de la Haute Sarthe) et les autres mammifères terrestres. On compte 34 espèces de mammifères sur la commune, ce qui est notable, dont une – la Crossope aquatique – est classée « Vulnérable » sur la liste rouge normande, et 11 « Quasi-menacées » sur la liste rouge régionale ou nationale. Les enjeux à Aunay-les-Bois sont principalement centrés sur les chauves-souris, avec la présence de 12 des 21 espèces normandes, presque toutes en forêt de Bourse. Plusieurs Grands rhinolophes ont été vus en milieu bâti, laissant supposer l'existence d'une colonie de reproduction. On note enfin un cortège intéressant de petits mammifères, une douzaine, dont le Muscardin, marqueur de la présence ponctuelle de bois et bocages préservés.

Par le Groupe Mammalogique Normand



Muscardin



Effraie des clochers

Les oiseaux 50 espèces

Ils font partie de notre quotidien et sont plutôt faciles à observer. On retrouve sur Aunay-les-Bois plusieurs cortèges d'oiseaux, liés aux milieux présents. Les oiseaux des milieux ouverts (cultures) ponctués de haies et de friches épaisses, comme le Bruant jaune ou l'Hypolaïs polyglotte, deux petits passereaux. Le cortège classique des oiseaux des parcs et jardins, et celui des oiseaux proches des hommes et du bâti : hirondelles ou Effraie des clochers. Le milieu forestier ou ses lisières ne sont pas en reste : Pic vert, épeiche ou Pic noir, ou encore Lorient d'Europe ont été observés sur la commune. Les zones plus humides accueillent volontiers les hérons cendrés, foulques macroules ou autres grandes aigrettes.

Par le Parc naturel régional Normandie-Maine

Et bien d'autres espèces...

La fonge (champignons) et les lichens n'ont pas été prospectés en tant que tels sur la commune, mais auraient un intérêt à l'être. Eux aussi jouent un rôle important dans les écosystèmes, les champignons par exemple peuvent avoir un rôle de détritivores (en particulier pour le bois) et leur mycélium est utile pour l'alimentation de nombreuses plantes par exemple. Les lichens quant à eux sont de bons indicateurs de la qualité de l'air, en fonction des espèces observées. Un lichen a été noté sur la commune : la Parmélie des murailles.

Grands types d'habitats

et les espèces qu'ils abritent

Un habitat, aussi appelé milieu naturel correspond au support de vie d'un ensemble d'espèces animales et végétales. Il est conditionné et façonné par une multitude de paramètres : relief, climat, nature du sol, activités humaines...



Forêt de Bourse

Et le bois mort ?

Son rôle est indispensable dans le cycle biologique de certaines espèces et de la constitution de la matière organique et des sols. Préserver le bois mort en décomposition, c'est préserver les nombreuses espèces de champignons et de faune qui lui sont liées. Ouvrez l'œil, il est un peu partout !

Une espèce liée au boisements : Le Grand murin

De grande envergure, cette chauve-souris chasse des coléoptères à l'affût dans les massifs forestiers accueillant des vieux bois.

Forêts et boisements

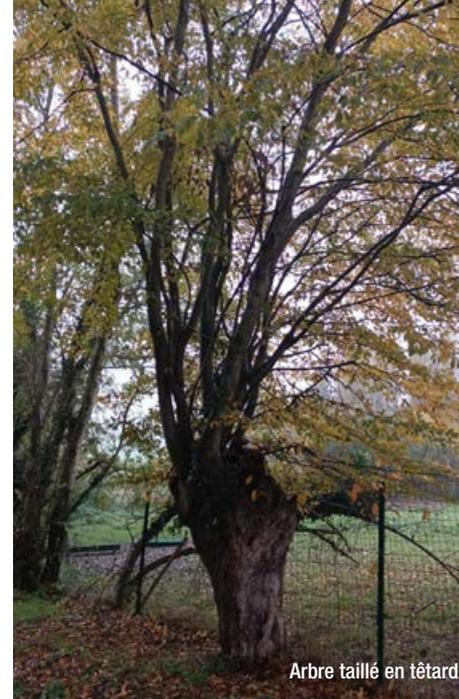
La forêt de Bourse est gérée de manière à prendre en compte la biodiversité, en particulier les chauves-souris. Des « bouquets » de vieux arbres sont laissés à vieillir, assurant les gîtes pour ces espèces forestières. On y trouve des amphibiens typiques de ce milieu : les mares sont un élément caractéristique des milieux boisés de la Vallée de la Haute Sarthe. Les haies et boisements alentours sont des corridors précieux pour la circulation des espèces. Les lisières du bois de Montmirel sont particulièrement précieuses et importantes à préserver, du fait de la diversité des milieux qui la bordent (prairies humides, mésophiles, sèches, bocage, etc.).



Bois mort au sol en forêt

PLACE AUX ACTIONS !

- Diversifier les **bois et forêts** avec des espèces de feuillus
- Maintenir des **îlots de vieux bois**, maintenir du **bois mort sur pied** (totems) ou le laisser décomposer au sol
- **Préserver les milieux semi-naturels** sur les lisières du bois de Montmirel



Arbre taillé en têtard

Bocage : haies, mares et prairies

Paysage typique des milieux agricoles, le bocage est composé d'une mosaïque d'habitats (prairies et cultures de tailles et formes variables, gérées autant que possible de façon extensive), délimitée par un réseau de haies souvent associées à des petits bois et des réseaux de mares, de zones humides. Encore relativement bien présent dans la région, le bocage possède de nombreux intérêts : conservation (abris, déplacements) de la biodiversité, protection des animaux d'élevage et des cultures, stockage du carbone et production de bois, régulation des inondations et épuration des eaux, limitation de l'érosion des sols, barrière physique contre les produits phytosanitaires et les variations de température ou d'hydrométrie. Pour l'ensemble de ses avantages, ainsi que dans le contexte de changement climatique en cours et à venir, il est primordial de le maintenir et si possible de l'étendre.

La commune présente encore un réseau de haies propice à de nombreuses espèces. Ce réseau gagnera à être renforcé si possible, pour continuer sur la dynamique d'augmentation du linéaire de haies observée ces dernières années. La densité des mares est également intéressante, plus de 30 mares sont en effet connues. Cette richesse est l'une des spécificités de la commune, à préserver, développer et mettre en valeur.

Entre 1945 et 2020, la commune enregistre une baisse de 30 km de linéaire de haies, sur les 97 km initialement présents, soit 35,6 % de diminution.

Les prairies (sèches, mésophiles ou humides) représentent 20% de la surface de la commune, et le couvert forestier 20% également, ce qui est une grande richesse.

Une espèce liée au bocage : Le Muscardin

Une noisette rongée ? C'est peut-être l'œuvre de ce petit rongeur qui vit dans les haies bocagères denses. Très vulnérable à la modification des paysages, son déclin est aujourd'hui constaté dans plusieurs pays européens dont la France, où il fait partie de la liste des espèces protégées. Les observations de muscardin se font dans les secteurs les plus préservés en haies diversifiées.

PLACE AUX ACTIONS !

- Planter des haies et tailler des arbres en têtard pour reconstituer des habitats naturels
- Maintenir, entretenir ou créer des mares
- Limiter les retournements de prairies et l'usage des intrants
- Faucher de façon centrifuge



Les prairies humides et mésophiles

Du grec meso "milieu", ces prairies sont définies comme étant, typiquement normandes, ni sèches, ni humides, mais entre les deux. Un cortège de plantes caractéristiques les composent, permettant ainsi d'accueillir une faune particulière. Les prairies mésophiles représentent 12% de la surface de la commune. Elles sont généralement maintenues grâce à des actions de gestion telles que le pâturage extensif, la fauche (précoce ou tardive), ou les deux. Le but est d'éviter l'envahissement par les arbres et arbustes. Les prairies humides représentent elles 8,3% du territoire, et sont particulièrement précieuses : associées aux cours d'eau, elles jouent un rôle de filtre et de tampon dans la régulation de l'eau, en plus d'abriter une faune et une flore remarquable.

Une espèce liée aux milieux ouverts : Le Bruant jaune

Espèce liée aux milieux agricoles, ce passereau affectionne les paysages semi-ouverts alternant cultures, friches, pâtures et haies. Les grandes plaines lui sont défavorables. Le maintien de cette espèce, en régression au niveau national, dépend principalement de l'évolution du maillage bocager.

PLACE AUX ACTIONS !

- Maintenir des prairies et pratiques agricoles associées
- Limiter les retournements de prairies, les arrachages de haies et l'usage des intrants

Bâti, jardins et espaces verts

À l'image des communes avoisinantes, Aunay-les-Bois est composée d'un bourg et de nombreux petits hameaux dans lesquels la biodiversité est aussi bien présente ! Bâtiements et murs anciens, jardins, cimetières et autres espaces verts sont des refuges pour bon nombre d'insectes, d'oiseaux et même des champignons. Posez un instant l'œil sur un vieux muret en pierre : vous y trouverez très certainement des mousses, des lichens et de petites plantes qui poussent dans les anfractuosités. Le bâti, surtout s'il est en matériaux traditionnels et qu'il n'est pas imperméable (présence d'anfractuosités ou de passages) est très favorable à certaines espèces proches de l'homme. Les jardins et espaces verts peuvent aussi accueillir la biodiversité, s'ils sont structurés et entretenus dans cette optique.

Une espèce liée au bâti : L'Hirondelle des fenêtres

Annonciatrices du printemps, les hirondelles des fenêtres reviennent d'années en années. Cependant, bien qu'elles soient protégées, leurs populations diminuent en France du fait de la diminution globale de la ressource alimentaire (disparition des populations d'insectes) et de la destruction de leur habitat.



Hirondelles des fenêtres



Vue sur des champs depuis la voie verte

Cultures

Les cultures représentent près de 50% de la surface de la commune, en particulier au nord de celle-ci. Peu propice à l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiées, ce milieu peut tout de même accueillir des plantes liées aux cultures, appelées messicoles, comme le coquelicot ou le bleuet. Elles peuvent aussi servir de refuge à la faune, en particulier lorsqu'une mare ou un arbre ou groupe d'arbres ou arbustes sont présents.

PLACE AUX ACTIONS !

AGIR SUR LE BÂTI ET LE JARDIN

- Installer un **passage à chauve-souris**, laisser des **anfractuosités (trous) dans les murs**
- Laisser des **zones en friches** dans les parties non-utilisées du jardin
- Laisser s'exprimer la **végétation sur les murs**
- Installer des **tas de bois**

AGIR DANS LES CULTURES

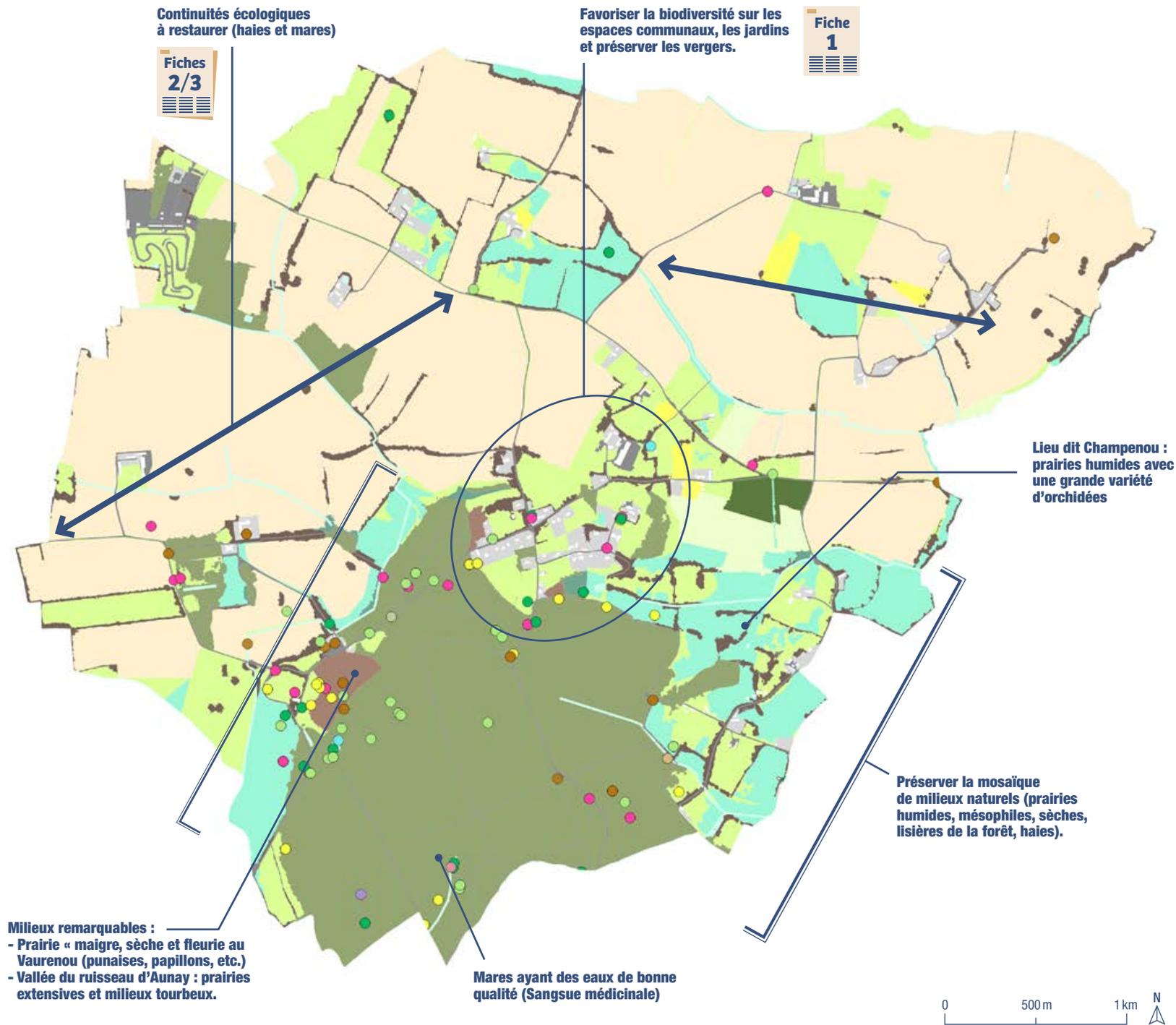
- Favoriser la **présence des messicoles** (plantes sauvages liées aux cultures)
- Maintenir les **arbres isolés**, les **mares en plein champs** ou les **haies**
- Encourager les cultures sans labour

Portrait nature de la commune

Synthétisant les données naturalistes préexistantes, les résultats des inventaires menés durant l'ABC et les corridors écologiques (la trame verte et bleue), cette cartographie dresse un portrait nature de la commune. Elle ne vise pas l'exhaustivité car seuls certains espaces publics et privés de la commune ont fait l'objet de prospections mais permet néanmoins de mettre en exergue les enjeux de biodiversité majeurs : présence d'espèces rares (inscrites sur listes rouges ou en raréfaction sur le territoire et pour lesquelles le Parc a une responsabilité de préservation) ; d'habitats d'espèces protégées et/ou identitaire du territoire ; corridors écologiques.

Le fond cartographique représentant les grands types de végétation a été réalisé par le Conservatoire national botanique de Brest (CBNB). Il est issu d'une méthodologie de photo-interprétation (photos aériennes de l'IGN, 2016) croisée avec des données environnementales préalablement géoréférencées. Ce travail a permis de décrire 13 grands types d'habitats différents.

Grands types de végétations	Espèces patrimoniales
47,1 % - Cultures	Plantes à fleurs
19,7 % - Forêts sèches et mésophiles	Oiseaux
12 % - Prairies et pelouses sèches et mésophiles	Amphibiens
8,3 % - Prairies et pelouses humides	Mammifères
3,8 % - Végétations des haies et talus	Insectes
2,9 % - Milieux non végétalisés	Poissons
1,8 % - Parcs et jardins	Fougères et associées
1,4 % - Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées	Reptiles
1,3 % - Plantations d'arbres à feuilles caduques	Autres
0,6 % - Fourrés secs et mésophiles	Gastéropodes
0,5 % - Vergers	Annélides
0,4 % - Plantations d'arbres à feuilles persistantes	
0,2 % - Forêts humides	



Et maintenant ?

Une proposition de plan d'action



Synthèse des enjeux

La biodiversité est liée à la diversité des milieux naturels, et la commune d'Aunay-les-Bois présente une mosaïque d'habitats propices au développement d'une faune et d'une flore variée. Parmi les plus remarquables on peut citer le bois de Montmirel, faisant partie de la forêt de Bourse. Ce boisement ainsi que ses lisières aux paysages variés (prairies humides à sèches, bocage) est particulièrement précieux du point de vue de la biodiversité. On peut également observer un réseau de haies bocagères encore présent. Le maintien des prairies et de la gestion agricole associée (pâturage extensif et fauche avec export) est un élément clef pour préserver et développer la biodiversité communale. Renforcer le

linéaire de haies est l'une des actions les plus bénéfiques à mener : elles sont à la fois un habitat et un moyen de circulation pour la faune. La zone de cultures au nord de la commune, qui représente près de 50% du territoire, est un espace où les habitats naturels peuvent être renforcés : replantation de haies, création ou restauration de mares sont de bonnes pistes. La densité de mares est également intéressante sur Aunay-les-Bois. Discrètes, ce sont pourtant des habitats d'importance pour un grand nombre d'espèces. Enfin, il persiste très peu de vergers (0,5% de la surface de la commune), qui représentent eux aussi des habitats à maintenir, voire à développer.

TABLEAU DES PISTES D'ACTION

Enjeu	Action	Ressources	Pistes de financement
Maintenir ou développer la biodiversité et la fonctionnalité du bocage et des zones humides (rôle de régulation de l'eau, maintien des sols, régulation thermique, etc.)	Signer des Obligations Réelles Environnementales (terrains communaux ou privés)	Le PNR Normandie-Maine peut accompagner à la création d'ORE	N'entraîne pas de frais : c'est une contractualisation
	Planter des haies (Fiche 2)	- Programme « bocage » du PNR Normandie Maine - Chambre d'agriculture	Financé à 80% dans le cadre du programme bocage
	Entretien ou creuser des mares (Fiche 3)	Programme d'Action en faveur des Mares (PRAM) porté par le CEN Normandie	
Favoriser l'accueil de la biodiversité dans le centre bourg	Gérer les espaces verts de façon différenciée (Fiche 1)	Formations de la FREDON Normandie	
	Réduire ou adapter l'éclairage public	Ressources sur le site de l'OFB ou de Romain Sordello (expert)	Fonds Verts
Valoriser le patrimoine naturel de la commune	Poursuivre les animations nature	- Les structures ayant animés durant l'ABC - La Communauté de communes (outils)	La dotation biodiversité des communes du Parc
	Mettre en place des affichages pour signaler les espèces ou les milieux naturels	Les rapports de l'ABC	La dotation biodiversité des communes du Parc

FICHE 1

Gérer les espaces verts de façon différenciée

Il s'agit de différencier les actions de gestion, dans le temps et l'espace, en fonction des enjeux biodiversité (habitats, espèces, etc.) et humains (routiers : sécurité des usagers ; privés : passage régulier, professionnels : rendement, etc.).

OBJECTIF

- Concilier les activités humaines avec la préservation de la biodiversité.

ESPÈCES VISÉES

- Invertébrés, oiseaux, mammifères, flore...

QUI EST CONCERNÉ

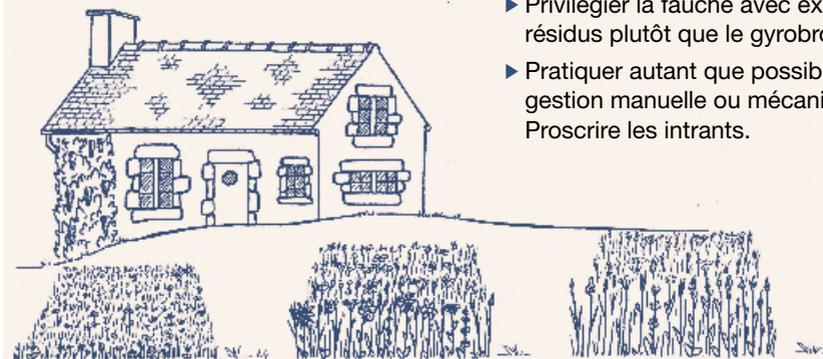
- La commune pour les espaces communaux, les particuliers dans leurs jardins.

OÙ INTERVENIR

- Prairie, jardin, espace vert public, bord de route, bord d'étang

QUAND AGIR

- Éviter les fauches entre avril-juin et sur certains espaces moins utilisés, entre avril et septembre.



COÛT À PRÉVOIR

- Aucun (voir gain économique suivant les cas)

QUELQUES CONSEILS

- N'entretenir que les secteurs indispensables et définir un plan qui zone les espaces « vitrines » souvent fréquentés, les chemins, les zones moins utilisées, etc.
- Préserver des zones refuges (10 à 20% de la surface) dans lesquelles une intervention n'aura lieu que trois semaines minimums après la première intervention (CEREMA. 2021) ;
- Privilégier une coupe où la fuite de la faune (de la plus petite à la plus grande) est possible;
- Régler la hauteur de coupe à au moins 12 cm pour permettre d'épargner la flore et la petite faune ;
- Privilégier la fauche avec export des résidus plutôt que le gyrobroyage ;
- Pratiquer autant que possible une gestion manuelle ou mécanique. Proscrire les intrants.

FICHE 2

Créer, maintenir et restaurer les haies bocagères



Les haies bocagères ont un rôle fondamental pour abriter, nourrir et permettre le déplacement de la faune. Elles permettent également le maintien du sol par leurs racines, et limitent l'érosion. En tant que coupe-vent notable, régulatrice de la chaleur et facilitant l'infiltration de l'eau dans les sols, les haies sont de précieuses alliées contre le changement climatique. Avec l'émergence des filières de valorisation du bois, les haies tendent également à (re)devenir une production rémunératrice.

OBJECTIF

- Recréer un maillage bocager dense et fonctionnel pour bénéficier des services rendus par les haies.

ESPÈCES VISÉES

- Invertébrés, oiseaux, petits mammifères, amphibiens, flore de pied de haie.

QUI EST CONCERNÉ

- La commune pour les espaces communaux, les agriculteurs ou les habitants sur leurs terrains.

OÙ INTERVENIR

- Prairies, cultures, jardins, espaces communaux, bords de route, bords d'étang, etc.

QUAND AGIR

- Préparer le sol et planter entre fin-novembre et fin-mars. Entretien entre mi-août et début mars (en dehors des périodes de reproduction de nombreuses espèces animales).

COÛT À PRÉVOIR

- 6 à 15 €/100 mètres linéaires & entretien : 10 à 30 €/100 mètres linéaires/an.

PISTES DE FINANCEMENT

- 80% pris en charge dans le cadre du programme « Bocage » du Parc

QUELQUES CONSEILS

- Planter (regarnissage ou création) des essences locales et varier les strates (arbres de haut-jet, arbres intermédiaires, arbustes) : chênes, noyers, charmes, saules blanc, tilleuls à petites feuilles, fusains d'Europe, noisetiers, etc.
- Pratiquer une taille en têtards pour certains arbres de haut-jet pour favoriser une biodiversité spécifique et la production de bois.
- Privilégier l'entretien avec des outils permettant des coupes nettes.
- Protéger les jeunes plants (sécheresse, abrutissement par le gibier) en les paillant (paille, lin..) et en les enveloppant dans une protection (biodégradable si possible)
- Plantée perpendiculairement par rapport au sens des écoulements, la haie sera idéalement positionnée

FICHE 3

Maintenir et recréer des mares

« Véritables réservoirs de biodiversité, les mares et les réseaux qu'elles constituent, sont des éléments du paysage qui garantissent la sauvegarde de nombreuses espèces de milieux aquatiques et humides (flore, amphibiens, insectes, mollusques, crustacés, plancton...). » Source : Programme d'Action Régional en faveur des Mares (PRAM), CEN Normandie.

OBJECTIF

- Maintenir la présence des mares, supports de biodiversité.

ESPÈCES VISÉES

- Amphibiens, invertébrés aquatiques, flore des zones humides...

QUI EST CONCERNÉ

- La commune pour les espaces communaux, les particuliers dans leurs jardins, les agriculteurs sur leurs terrains.

OÙ INTERVENIR

- Prairies, cultures, jardins, espaces communaux, bords de route, bords d'étang, etc.

QUAND AGIR

- Travaux à l'automne.

COÛT À PRÉVOIR

- Se renseigner auprès du PRAM (CEN Normandie) ou du Parc Normandie-Maine.

QUELQUES CONSEILS

- Ne pas excéder 2 mètres de profondeur.
- Varier les profils des berges (méandres), l'intensité des pentes (douces majoritairement et fortes à certains endroits), l'ensoleillement, les profondeurs (réalisation d'un escalier à deux ou trois niveaux par exemple) au sein de la mare. Naturellement, une mare peut s'assécher en été. Il est toutefois possible de l'imperméabiliser en déposant quelques centimètres d'argile dans le fond.
- Favoriser une « colonisation » naturelle de la mare par la flore et la faune (n'introduisez pas de poisson). À défaut, implanter des végétations locales.
- Limiter son accès au bétail (soit totalement soit partiellement) en installant des barrières sur ses marges.
- Si vous souhaitez restaurer ou créer une mare, rapprochez-vous du CEN Normandie (contact@pramnordie.com) ou du Parc Normandie-Maine.



Ils se sont investis dans le projet avec Le Parc

FINANCEMENTS

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGeneration EU,
de France Relance et de l'Office français de la biodiversité

MÉDIATION

L'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO) et tous ses bénévoles
L'association Arts et Cultures de Hauterive • L'association Bot'asterasées
• L'AAPPMA de la Gaule Méloise • Bourrache et Coquelicot • La Cie de l'étoile
pliante • La Cie Musiconte • Le Groupe d'Études des Invertébrés du massif
Armoricaïn (GRETIA) et tous ses bénévoles • InGéo • Le Lycée Agricole de Sées
• La Médiathèque du Mêle-sur-Sarthe • La Miellerie des Barres • L'Office National
des Forêts • Le PatriNat de l'OFB • Le Syndicat de Bassin de la Vallée de la Haute
Sarthe • Parc naturel régional du Perche

INVENTAIRES

L'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO) et tous ses bénévoles
• Le CPIE des Collines Normandes • Le Groupe d'Études des Invertébrés
du massif Armoricaïn (GRETIA) et tous ses bénévoles • Le Groupe Mammalogique
Normand • Avec les données de la Fédération de Pêche de l'Orne

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

Sociotopie

LES ÉLUS ET LES HABITANTS DE AUNAY-LES-BOIS

Victor Marques, Martine Tissier et Sylvie Gandin pour leur participation active...
Ainsi que tous les autres habitants qui ont participé de près ou de loin
aux actions menées.

À tous : un grand merci !

Office français de la biodiversité (OFB)

Pour en savoir plus sur les ABC :
abc.naturefrance.fr

Parc naturel régional Normandie-Maine

Maison du Parc • Le Chapitre • CS 80005 • 61320 Carrouges Cedex
Tél. 02 33 81 75 75 • www.parc-naturel-normandie-maine.fr

